

Saint-Denis, le 17 mars 2011

Pascal BINCZAK
Président de l'Université
Président du CTP

Monsieur le Président,

Nous venons d'apprendre que le bureau des bourses va être déménagé de l'espace des inscriptions du RDC du bâtiment G, à la maison de l'étudiant.

Nous déplorons le fait d'être informés de certains de vos projets par voie de rumeurs et autres bruits de couloirs avant confirmation auprès de collègues et nous tenons à vous rappeler qu'un projet d'affectation des locaux a été voté lors du CTP du 30 novembre 2010. Devaient ainsi être affectés à la maison de l'étudiant les services suivants :

- Service de la vie étudiante (DEVU)
- Billetterie (ACA)
- Service social du CROUS de Créteil
- Médecine préventive

Il est donc regrettable que vous n'ayez pas jugé nécessaire de convoquer le CTP afin qu'il se positionne sur ce nouveau projet.

De plus, nous estimons que ce déménagement va à l'encontre de la volonté de chacun d'améliorer l'accueil des étudiants et induit une détérioration des conditions de travail de nos collègues.

En effet, peut-être l'ignorez-vous, mais le bureau des bourses participe activement au processus d'inscription de l'étudiant. Sa mission ne se cantonne pas à la gestion des aides sociales en direction des étudiants en remplissant un rôle d'interface entre l'Université et le CROUS de Créteil car si tel était cas, ce bureau aurait sans doute toute sa place à la maison de l'étudiant.

Ainsi avant la mise en place d'Apogée, le bureau des bourses procédait à la vérification de l'éligibilité des étudiants aux bourses du CROUS afin que ceux-ci puissent être exonérés d'une partie des frais d'inscriptions et après cette vérification, les étudiants pouvaient se rendre au bureau des inscriptions, puis à la caisse et enfin retirer leur carte d'étudiant ; tout ceci dans un même espace au RDC du bâtiment G.

Depuis la mise en place d'Apogée, soit depuis la campagne d'inscription 2010-2011, le bureau des bourses procède toujours à cette vérification mais également à la saisie complète des dossiers d'inscription de tous les étudiants boursiers du CROUS à savoir plus de 4000 étudiants.

Le bureau des bourses était et reste donc la première chaîne des inscriptions pour tous les étudiants boursiers qui conservent l'obligation de se diriger vers la caisse avant de se voir délivré leur carte d'étudiant au RDC du bâtiment G.

Aussi à l'heure où les services de l'Université travaillent à la conception d'une nouvelle signalétique pour permettre aux nouveaux étudiants, notamment, de se repérer aisément dans l'enceinte du campus, nous nous étonnons que la première démarche administrative qu'ils doivent entreprendre les oblige à une traversée du campus Nord au campus Sud.

Peut-être cherchez-vous à accueillir les étudiants boursiers dans un espace plus convivial qu'entre le bâtiment pont et le bâtiment G, mais nous ne pensons pas qu'attendre dans des escaliers, même ceux d'un bâtiment neuf, le soit d'avantage.

Soucieux de l'accueil réservé à nos usagers, et parce que nous inscrivons notre engagement au sein du CTP, dans une démarche constructive, nous pouvons émettre une proposition visant à l'amélioration du cadre de la file d'attente lors des campagnes d'inscription. Pourquoi ne pas organiser celle-ci du côté du jardin de l'ancienne crèche ? Certes, cela implique l'achat et l'installation d'abris, de dalles ou de gravillons pour les temps de pluie et pourquoi pas de tables et de bancs mais quel meilleur environnement qu'un cadre bucolique pour gérer l'attente et patienter ?

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, nous vous demandons, avant toute prise de décision relevant des missions du CTP, de ne pas passer outre cette instance démocratique, et de bien vouloir reconsidérer la problématique liée à l'inscription administrative des étudiants boursiers et au déménagement du bureau qui en est chargé.

Avec nos sincères salutations,

Les représentants du personnel au CTP :

Eléonore Bourdeaux (La Dionysoise)
Vincent Bricout (SGEN-CFDT)
Henri Fourtine (SNASUB-FSU)
Claire Geeraerts (La Dionysoise)
Zeynep Istanbulu (La Dionysoise)
Fabienne Legras Besseige (SGEN-CFDT)
Bruno Léveille (SNASUB-FSU)
Marion Mainfray (La Dionysoise)
Nathalie Pequeño (La Dionysoise)
Jean-Louis Ténier (FERC SUP CGT)
Stéphane Vallégeas (La Dionysoise)
Fatima Zenati (SGEN-CFDT)

Copie :

- au président de la commission locaux
- aux vice-présidents
- aux membres des conseils centraux
- au vice-président étudiant
- au directeur général des services
- à la directrice de la DEVU
- au responsable de la scolarité ainsi qu'aux responsables des bureaux
- à la directrice de la direction du patrimoine